

Rien de pire que l'infantilisation !

Lors du dernier CSE central, la direction de FTV a annoncé un plan de rupture conventionnelle collectif et entend certainement entreprendre une renégociation de l'accord de 2013 qui serait trop à notre avantage. Ce n'est pas une surprise, la rumeur courait déjà dans la presse...

Et l'Outre-Mer alors ? La fin de France Ô sur la TNT est actée. Afin de s'assurer que cette disparition de la chaîne linéaire ne se traduise pas par une plus grande invisibilité des cultures ultramarines sur les chaînes publiques sur l'hexagone (ou confinées dans des cases peu attractives), un groupe de travail parlementaire constitué par la ministre de l'outre-mer et le ministre de la culture est chargé de proposer des indicateurs de suivi de la visibilité des OM dans l'audiovisuel public. On passe d'une chaîne 24h/24h 7j/7j pour un prime time / mois et une semaine par an.

Le Président de la République a rappelé sa volonté de voir les Outre-mer pleinement intégrés aux programmes de l'audiovisuel public. Dans ce cadre, le groupe de travail parlementaire nous auditionne pour nourrir sa réflexion : le député Raphaël Gérard (qui fait partie de cette commission) est venu à Malakoff et a pris bonne note de tout ce que l'on a et de ce que l'on fait à Malakoff. C'est maintenant que la réflexion sur notre avenir est en cours. Si la défense de la visibilité des Outre-mer fait sens pour vous c'est le moment de le faire savoir !

Et Malakoff dans tout ça ? Comment croire que FTV ne sache pas déjà ce qu'elle entend faire de notre bâtiment ? Elle n'apporte ni réponse, ni garantie. Il y a une raison stratégique à cela. Départ du service de programmation de France Ô, départ du service des BA, départ du service de la communication et pas de projet pour occuper les espaces laissés libres à Malakoff ? Que va-t-on faire de cet espace ? Malakoff deviendrait-elle une coquille vide ? Et la direction joue la montre en CSE... Pendant ce temps la vente du bâtiment Horace Vernet (France 5) est actée pour 2019.

Et maintenant, que faire ? C'est par les instances du personnel que l'on doit exiger les informations. Nous pouvons encore défendre notre activité, notre spécificité, notre bâtiment. **Au siège, les syndicats travaillent ensemble, déposent des motions communes. Pas à Malakoff.**

Un groupe de l'assemblée nationale travaille pourtant pour nous : il ne s'agit pas de politique politicienne mais de la défense de la télévision publique de l'Outre-Mer. Les représentants élus du personnel ne peuvent pas faire l'autruche et doivent s'exprimer sur ce dossier et obtenir la vérité. Surtout quand ils ont la majorité.

La CFDT à Malakoff prône une intersyndicale pour obtenir les informations de la Direction et travailler à des actions qui défendent les salariés, le site et la visibilité des diversités à l'antenne.

Si vous partagez cette opinion, faites-le nous savoir et faites-le savoir à vos représentants et délégués syndicaux...

La CFDT exigera des mesures d'accompagnement avec des garanties pour les salariés impactés par la fin de France Ô et demande à ce qu'une vraie GPEC* soit mise en place pour tous les salariés de Malakoff.

*Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences

Paris, le 17 décembre 2018

[Nos Délégués syndicaux centraux](#)

Vous souhaitez nous poser des questions ? Contactez-nous au : 01 56 22 88 21

